

EMILY

Il s'agit d'un placement financier proposé par le groupe Casino à tous les salariés.

- C'est un placement volontaire
- L'investissement est garanti (même si l'action baisse, vous ne perdrez pas d'argent)
- C'est une possibilité d'Epargne, à ne pas confondre avec de la rémunération.

Attention, cette opération est limitée dans le temps : du 14 au 31 octobre 2005.

La direction fera une information complète sur tous les sites (magasins, entrepôts, CTR...) entre le 6 et le 14 octobre.

A compter du 10 octobre, un site sera ouvert www.casino-emily.fr

